

Au consistoire secret du 24 mars dernier donc, après avoir adressé la parole au Sacré-Collège et accompli la fermeture de la bouche aux quatre prélats qui venaient de recevoir le chapeau rouge dans la séance publique précédente, le Souverain-Pontife a préconisé les archevêques et évêques qui, pour les pays de mission, avaient été nommés par bref apostolique.

La réunion consistoriale s'est terminée par la remise du Pallium aux nouveaux métropolitains ou, en leur absence, à leur procureur.

C'est M. l'abbé Leclerc, directeur du Collège Canadien à Rome, qui avait été chargé par Mgr l'archevêque de Montréal de demander le Pallium, d'après les formalités d'usage, et de le recevoir en son nom.

D'après toutes les probabilités cet ornement précieux et sacré, dès maintenant obtenu, sera sans retard envoyé à Mgr l'archevêque. Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur les renseignements déjà donnés au sujet du Pallium, remettant à l'époque de l'imposition les explications plus détaillées que nos lecteurs aimeront sans doute à lire.

En terminant, c'est un agréable devoir pour nous de renouveler à Mgr Bruchési, au nom de tout le clergé et de tous les fidèles du diocèse, les sentiments de respect, d'affection et de dévouement, que tous ensemble nous avons été si heureux de lui exprimer à l'occasion de son élection et de sa consécration épiscopale.

AD MULTOS ANNOS !

JEUDI SAINT A LA CATHEDRALE

Bénédition des Saintes Huiles



Le jeudi saint, à 8 heures, aura lieu dans la cathédrale la bénédiction des Saintes Huiles, à la messe pontificale célébrée par Mgr l'archevêque. Nous insérons volontiers, à cette occasion, les réflexions suivantes que nous adresse un de nos confrères.

*
* *
*